

# Agenda 21 biodiversité

**La biodiversité athoise se sont en priorité les sites naturels locaux reliés par le maillage écologique.de la Dendre et de ses affluents.**

**Il faut donc en priorité sauver définitivement les SGIB RW (Sites de grand intérêt biologique) et ensuite, si nécessaire, assurer une gestion après un inventaire scientifique.**

Se préoccuper des espèces invasives, d'un PCDN, du Parc naturel, du Contrat Rivière, du Plan Maya, de MAE , Ca papillonne dans mon jardin, les Opérations ramassage de batraciens ou soirées Rapaces et Chauves-souris etc ? **Ce sont des opérations complémentaires !**

**C'est s'occuper du jardin avant d'assurer les fondations d'une maison !**

Il y a belle lurette que le territoire athois ne comporte plus de zones naturelles sans intervention de l'homme. C'est valable d'ailleurs pour l'ensemble de la Belgique si l'on excepté par exemple quelques lambeaux des Hautes Fagnes. En outre le territoire athois est exploité en grande partie par l'agriculture.

- Agriculture mixte avec abondance de prairies, arbres, haies, fossés, talus
- Grande culture sur grandes parcelles sans aucun élément de maillage écologique
- Zones intermédiaires

Dans ce paysage, l'urbanisation progresse sous deux formes :

**Nouvelles maisons**, surtout type « villa 4 façades » dans le prolongement des voiries des villages et de la ville d'Ath

**Zonings industriels** et commerciaux : Ghislenghien en extension, Primevères, chaussée de Tournai

## **Zones naturelles athoises**

**8 SGIB** (sites de grand intérêt biologique) reconnus par la RW

- 1. La réserve naturelle de Villers St Amand (CHOC Nature)
- 2. Le Bois d'Assoumont - Houtaing
- 3. Le Bois à Choques à Mainvault
- 4. Le Bois d'Houtaing
- 5. Le Bois de Perquiesse
- 6. Le Rieu du Trimpont
- 7. La réserve naturelle des Bas Prés de la Dendre (Ville Ath, CHOC Nature et Ardenne & Gaume)
- 8 Les Carrières de Maffle

**1 Site NATURA 2000** : le Marais de Papignies à cheval avec Lessines (Etang 1 Ha réserve naturelle LRBPO et 1 Bassin d'orage )

- Autres sites potentiels
  - 1 Parc de Moulbaix
  - 2 Parc de la Berlière
  - 3 La frayère du CRAMU
  - 4 Bois d'Ath Plage
  - 5 L'ancienne voie ferrée Ath-Blaton
  - 6 Bois du Tanquin
  - 7 Carrière du Baron
  - 8 Bassins d'orage le long de l'A8
  - 9 Bassin lagunage de Maffle
  - 10 Rangées de vieux saules
  - 11 Vieux vergers hautes tiges
  - 12 Vieilles haies
  - 13 Les clochers avec les aménagements pour les Rapaces
  - 14 Anciennes mares
  - 15 à définir

**2 Sites didactiques humides**

1 Le Bassin Ninie géré par le CRASEN comprenant un étang et un potager biologique

2 La Ruelle Gros Pierre géré par le CRASEN et la partie étang cogéré avec les pêcheurs de l'Administration athoise.

**Observations :** les deux Sites didactiques humides précédents ne peuvent rentrer dans les SGIB et ou réserves naturelles parce que l'on a introduit des plantes venant d'autres sites naturels comme le Bois de Silly, le Marais de Papignies et les étangs d'Harchies. Dans un un SGIB et ou une réserve naturelle ? Ne pas introduire des plantes ou des animaux venant d'ailleurs ! Tout doit se réaliser à partir du maillage écologique et ou par gestion naturelle.

**Plusieurs sites classés par la CRMSF et plusieurs sites d'intérêts paysager ou en zones vertes (régénération du milieu naturel) au Plan de secteur**

**Exemples :** . Parc de la Berlière (CRMSF), le bois du roi (intérêts paysager) et zone le long de la Dendre occidentale à Villers St Amand (zone verte)

**Dans l'agglomération centrale et les centres de villages, des jardins et des parcs publics, aménagés en général en priorité dans un souci d'agrément peuvent servir au maillage écologique pour certaines espèces comme les oiseaux et les papillons.**

**Des actions ponctuelles dans le temps, de plus ou moins longue durée servent également au maillage écologique.**

- A Des tournières enherbées qui ont la même fonction que les poches écologiques (généralement très efficace)
- B Les zones de fauchage tardif le long de voirie dépendant de la ville
- C Des jachères agricoles parfois plantées avec des mélanges mellifères ou attractifs pour le gibier
- D Une série de MAE (mesures agri-environnementales pour les agriculteurs) dont seulement dont quelques-unes connaissent on certains succès.

L'ensemble procure encore un cadre assez verdoyant mais sans doute déjà très sensible à divers effets négatifs et donc susceptible de se dégrader rapidement si l'on n'y prête pas assez d'attention. **Une série de sites sensibles sont notamment proposés par CHOC Nature en vue d'une protection renforcée et/ou d'une valorisation avec accent sur la protection de la composante « naturelle » du site.**

Au-delà du territoire athois, le maillage constitué par la Dendre en particulier se prolonge de façon intéressante

- vers le sud-est par le Parc Pairi Daiza, ex-Paradisio, et les bassins de décantation de l'ancienne sucrerie,
- vers le nord-est par les carrières de Lessines,

#### **Références :**

1 [La biodiversité en Wallonie](#) (web de la RW)

2 Dossiers de CHOC Nature : [www.chocnature.be](http://www.chocnature.be) Gorlia Thierry

3 BOOSTEN, G., MERCENIER, T. et PAULET, E., 1973, [Sites naturels à préserver: localisation dans le Nord-Hainaut et quelques zones limitrophes...](#), C.R.A.S.E.N., Ath.

4 Considération de la haie au cours des âges. Contribution à l'étude du bocage athois. Lecocq Christophe 1988